



Vous informer, vous défendre et gagner des droits nouveaux

Le rapport de l'Inspection générale sur les fusions d'académies : une agression contre les services administratifs

Le rapport remis récemment au ministre de l'éducation nationale préconise de ne laisser que 13 académies en métropole au lieu des 26 actuelles. Si les préconisations s'appliquaient, elles auraient des conséquences graves tant au niveau des services des rectorats que dans des DSDEN. Le SNASUB-FSU vient d'en faire une première analyse à lire sur le site syndical et livre des extraits, avec le rapport lui-même. Faire grève le 22 mai est justifié par cette feuille de route de démantèlement des services.

Le site internet, vous informe aussi sur :

Le SNASUB-FSU appelle à la grève le 22 mai 2018

Tous ensemble, dans la grève, pour le maintien des services publics de proximité, contre les suppressions d'emplois, des hausses de salaire.

Bien préparer son entretien professionnel

La circulaire académique et son annexe sont en ligne. Les entretiens devront se terminer le 22 juin 2018 au plus tard pour transmission au rectorat pour le 7 juillet au plus tard. Tous les personnels administratifs et ITRF (labos compris) sont concernés.

Le SNASUB-FSU édite une brochure sur Mai 68

Vous lirez sur le site syndical une brochure de 26 pages et le témoignage de Maurice Arroué, ancien secrétaire général du rectorat de Caen et ancien responsable syndical en Mai 1968 dans l'académie de Caen.

Je me tiens à votre disposition pour toute question.

François FERRETTE
co-secrétaire académique du SNASUB-FSU
48, rue du val noble - 61000 Alençon
06.11.64.15.57 / 02.33.27.56.09
13h30 – 17h30 : chaque jour
<http://www.snasub-caen.fr/>

